



CHARTRE NATURA 2000

ESTUAIRE DE LA LOIRE EXTERNE



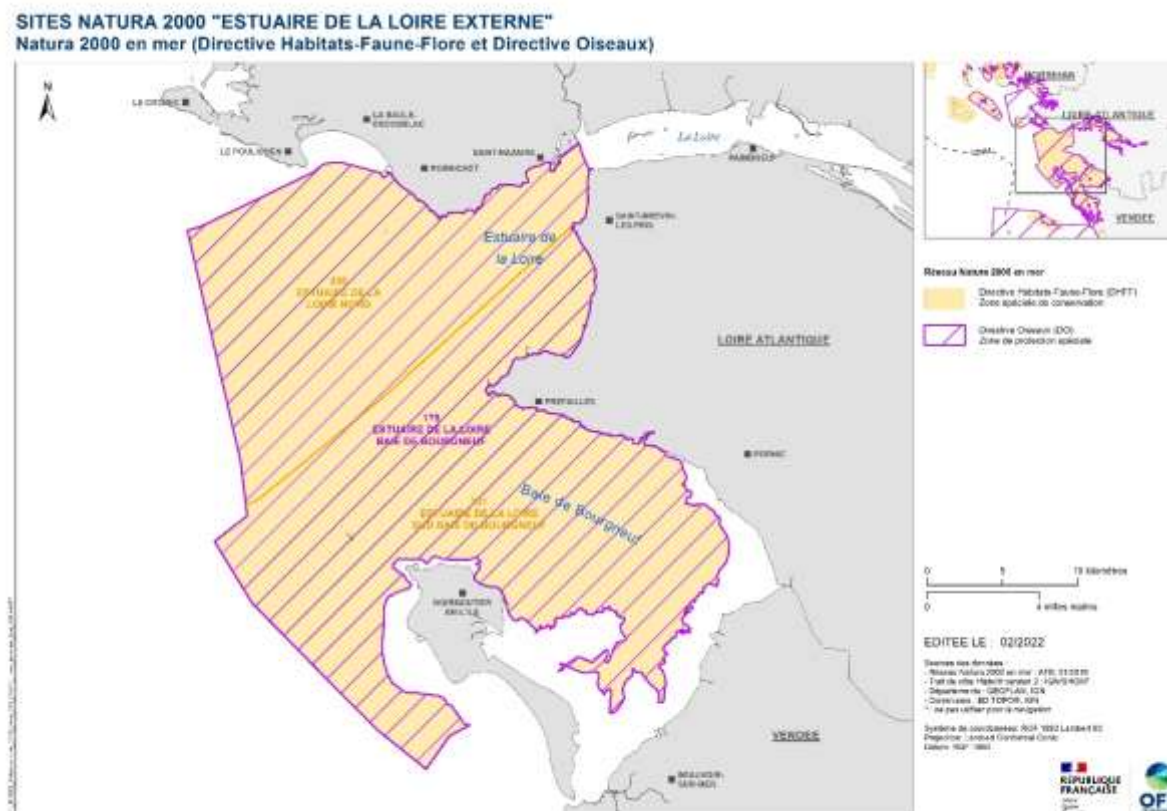
VERSION OCTOBRE 2025



Cofinancé par
l'Union européenne



Cette chartre a été rédigée dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 Estuaire de la Loire externe.

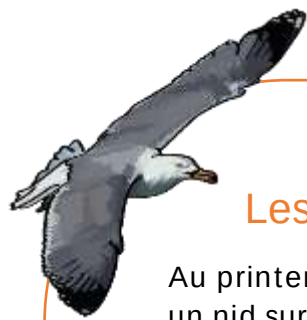


Elle vise à transmettre les bons réflexes à avoir lors de la pratique d'activités maritimes pour limiter ses impacts sur la biodiversité marine. Ainsi, elle participe à l'atteinte des objectifs de conservation des espèces et des habitats dans le site Natura 2000.

Les signataires s'engagent à respecter et diffuser ces réflexes de préservation de l'environnement marin.

Les recommandations inscrites dans cette chartre ne tiennent pas lieu d'obligations réglementaires. Elles relèvent d'un souhait volontaire de les appliquer dans ses pratiques professionnelles ou récréatives.

Le site Natura 2000 Estuaire de la Loire externe est une aire marine protégée gérée par l'OFB. Pour plus d'informations rendez vous sur estuaire-loire-externe.n2000.fr



Les oiseaux

Au printemps et en été, la majorité des oiseaux marins se reproduisent. Ils construisent un nid sur le sable, dans les rochers ou dans les milieux arrière-littoraux pour y pondre leurs œufs. On parle alors de nidification.

La nidification en bref



Après la ponte, la période d'incubation (développement de l'embryon dans l'œuf) dure environ un mois. A ce stade, il est important que l'œuf ne se refroidisse pas, c'est pourquoi il est couvé. Dès l'éclosion des œufs, les parents protègent et nourrissent les jeunes et ce jusqu'à leur envol (voire jusqu'à quelques mois après pour certaines espèces). Il s'agit de la période d'élevage des jeunes qui dure plusieurs semaines (4 à 8). Il se passe plusieurs semaines avant leur envol. Dans une majorité de cas, pas plus de la moitié des oisillons auront survécu jusqu'à l'envol.

La plupart des poussins restent au nid et sont incapables de se déplacer et de se nourrir par eux-mêmes.

Lorsqu'ils se regroupent pour nicher sur un territoire, on dit que les couples d'oiseaux marins forment une colonie (Sternes, Cormorans, Goélands) quand d'autres nichent de manière isolée (comme les Huîtriers-pies et les Gravelots à collier interrompu).

Certaines espèces, comme les Goélands, sont fidèles à leur site de nidification : elles reviennent nicher sur les sites de reproduction de l'année précédente.

De manière générale, la période de reproduction s'échelonne entre avril-mai (mars, pour les plus précoces) et fin-août.

Les espèces marines nicheuses dans le site Natura 2000 Estuaire de la Loire externe



Gravelot à collier interrompu. Dominique Tavenon LPO44



Cormoran huppé Mickaël Buanic OFB



Goéland argenté Marie-Dominique Monbrun OFB



Goéland brun Benjamin Guichard OFB



Goéland leucophée jeune Stéphane Beillard OFB



Goéland marin Sophie Poncet OFB



Pipit maritime Benjamin Guichard OFB



Huitrier-pie Sophie Poncet OFB



Je prends connaissance des sites et des périodes de nidification :



← L'île du Pilier (au large de Noirmoutier-en-l'Île, 85)

L'île des Evens (au large de La Baule-Escoublac 44)

L'île de la Pierre Percée (au large de Pornichet 44)

Les falaises de la pointe de Congrigoux (Pornichet 44)

Le haut de plage de l'Eve (Saint-Nazaire 44)



← Haut de plages du Pointeau et de la Courance, des Rochelets, de l'Océan et de l'Ermitage de Saint-Brévin-les-Pins (44)

Le haut de plage de Gohaud à Saint-Michel-Chef-Chef (44)

Les nicheurs sont présents sur leur site de nidification entre mars et août.

La plupart des oiseaux sont migrateurs. La migration est un déplacement régulier et saisonnier fait par de très nombreuses espèces d'oiseaux avec pour objectif :

- De trouver un habitat favorable,
- De satisfaire les besoins nutritionnels,
- D'échapper aux rigueurs climatiques,
- De maximiser les chances de reproduction.

Après la saison de reproduction, de nombreuses espèces renouvellent leur plumage pour assurer leur étanchéité, leur isolation thermique et leur capacité de vol. Cette mue est très énergivore et rend les oiseaux plus vulnérables.

Lorsque les oiseaux quittent les aires de nidification. C'est la migration postnuptiale.

À l'automne, les oiseaux arrivent sur leur site d'hivernage. Ils y resteront jusqu'à la fin de l'hiver, voire au début de printemps. Ils y restaurent leur condition corporelle après la reproduction et constituent des réserves énergétiques en vue de la prochaine saison de reproduction.

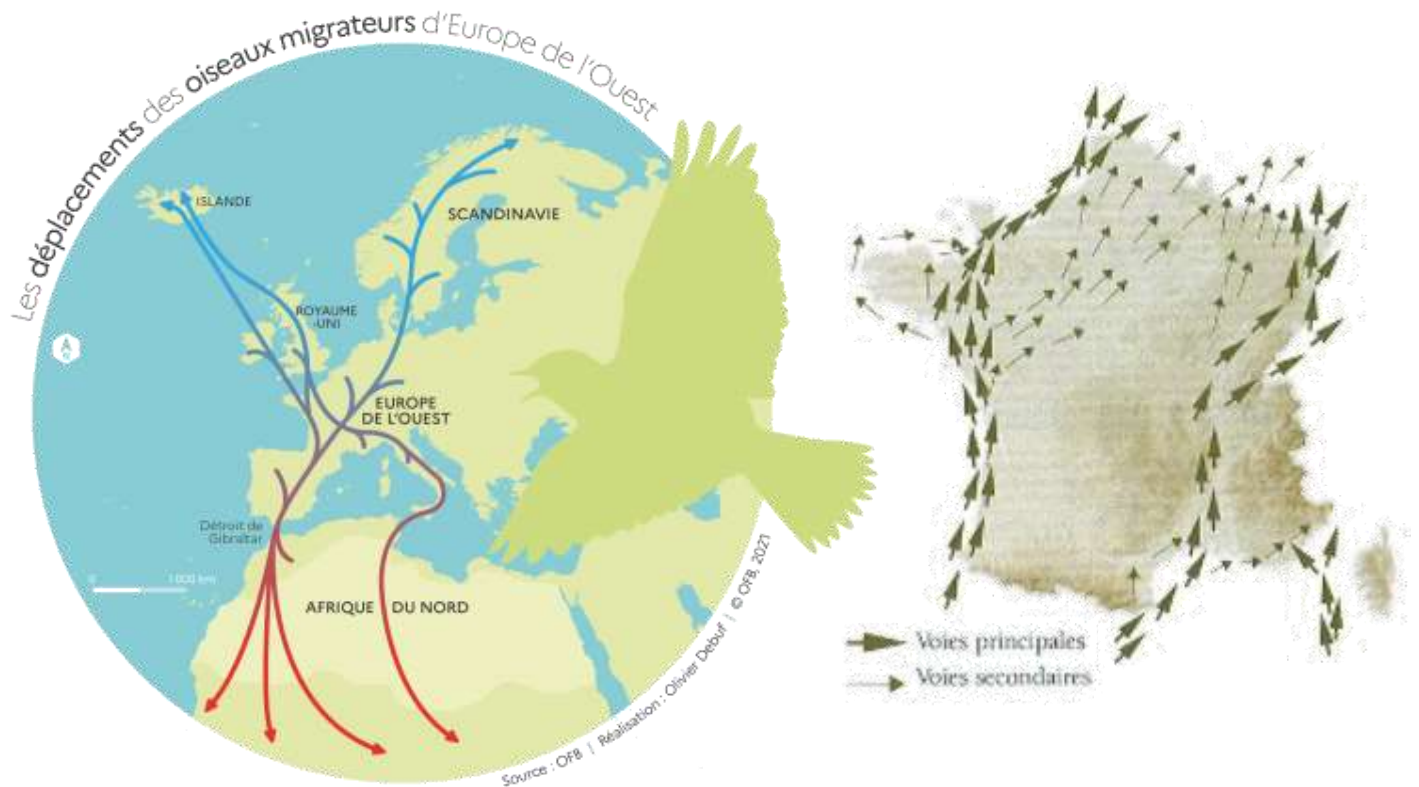
Ils reprennent leur vol migratoire vers leur zone de reproduction lors de la migration prénuptiale.

Durant leur migration, les oiseaux peuvent parcourir plusieurs centaines voire plusieurs milliers de kilomètres. Lors de leur repos migratoire ils reconstituent leurs réserves énergétiques en vue du voyage à parcourir vers leur site de reproduction à la fin de l'hiver.

La tranquillité et la capacité à s'alimenter sont primordiales pour ces oiseaux migrateurs.



Deux principaux couloirs de migration des oiseaux passent en France, l'un de l'Alsace à l'embouchure du Rhône, l'autre le long des côtes de l'Atlantique. L'estuaire de la Loire externe, situé sur ce deuxième axe migratoire, est un site d'une grande importance pour les oiseaux en halte migratoire.



Les oiseaux de passage migratoire dans l'estuaire de la Loire externe



Barge à queue noire Jean-François Cornuaille OFB



Chevalier gambette Benjamin Guichard OFB



Grèbe huppé Philippe Massit OFB



Labbe parasite Xavier Rozec OFB



Macreuse brune Benjamin Guichard OFB



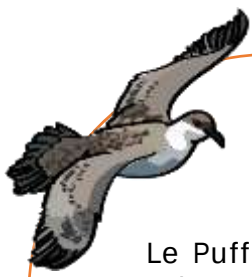
Mouette rieuse J Benoit Dumeau OFB



Plongeon imbrin Sébastien Brégeon OFB



Pluvier argenté Philippe Massit OFB



Le Puffin des Baléares est un petit oiseau pélagique qui niche en fin d'hiver et au printemps sur l'archipel des Baléares et migre vers les côtes françaises de la Manche et de l'Atlantique où il passera l'été. On parle alors d'estivage. Il forme de grands groupes d'oiseaux posés sur l'eau en période de mue. L'espèce est particulièrement vulnérable au dérangement, car en période de mue ses capacités de vol et de plongée sont très limitées, et ses réserves énergétiques au plus bas.

Les populations de Puffin des Baléares sont particulièrement en danger. L'espèce risque de s'éteindre à moyen terme. La totalité de la population mondiale vit en Europe et sur les côtes nord-africaines, et se reproduit sur l'archipel des Baléares d'où elle est endémique (c'est-à-dire que l'ensemble de la population mondiale s'y regroupe). Elle est estimée à seulement 25 000 individus.



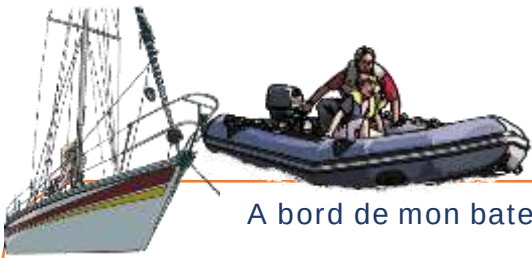
Adrien Lambrechts Office français de la biodiversité

Le Puffin des Baléares estive dans la zone maritime face à l'embouchure de la Loire entre juin et septembre.



LES BONS REFLEXES A RETENIR

-  Les oiseaux sont sensibles, le meilleur moyen de ne pas les déranger est de garder ses distances.
-  Les nids et les poussins peuvent être très discrets, attention donc à ne pas les piétiner en circulant sur le haut de plage.
-  Pour maintenir des habitats propices aux oiseaux, il est important **d'être vigilants** aux déchets, à la pollution, aux nuisances sonores ou lumineuses et aux dégradations du milieu naturel.



A bord de mon bateau à moteur ou à la voile



Je consulte les cartes de navigation ou l'application Nav&Co pour connaître la réglementation et les sites sensibles en mer.



Entre le 15 mars et le 15 août, si j'observe des cris ou des signes d'agitation à proximité des zones de nidification, je m'éloigne rapidement et je garde une distance d'au moins 300 m pour éviter de déranger les oiseaux et leurs petits.



Je réduis l'intensité sonore à bord à l'approche des sites de nidification.



Si je repère un groupe d'oiseaux posés sur l'eau j'adapte ma vitesse et ma trajectoire pour les contourner, à une distance d'au moins 300 m, sans provoquer d'envol.



En véhicule nautique à moteur



Je navigue à distance d'au moins 500 m des sites de nidification et je réduis ma vitesse à 5 nœuds si je m'approche à 500 m de ces sites.



Je suis attentif aux groupes d'oiseaux posés sur l'eau et sur les plages. Si j'en aperçois en mer, je reste à distance d'au moins 300 m et je contourne le groupe.

En kite-surf et planche à voile



Je consulte la réglementation sur les zones de pratiques autorisées (auprès des mairies).



J'utilise le sable mouillé en bas de plage pour gréer afin de laisser un espace disponible pour les oiseaux en reposoir sur le haut de plage. Au printemps et en été, j'évite ainsi d'effaroucher les oiseaux nicheurs et leurs petits.



En navigation, je modifie ma trajectoire pour m'éloigner des oiseaux posés sur l'eau ou en activité d'alimentation, à une distance d'au moins 300 m.



A terre, je n'utilise pas les aménagements de protection de l'avifaune comme support pour mon matériel et j'évite de m'en approcher.



Je navigue à distance d'au moins 300 m des sites de nidification entre le 15 mars et le 15 août.





En kayak



Je navigue à distance d'au moins 100 m des sites de nidification, entre le 15 mars et le 15 août.



Toute l'année, je ne m'approche pas des oiseaux posés sur l'eau et à terre et je modifie ma trajectoire pour ne pas déclencher d'envol, en passant à au moins 100 m.

En char à voile ou speed sail



Je reste à distance de la zone de reflux des vagues dans laquelle des oiseaux sont en alimentation.



Je modifie ma trajectoire si j'observe des oiseaux posés sur le sable pour ne pas les faire s'envoler. Je garde une distance d'au moins 300 m.



En promenade à terre



Je me renseigne sur la réglementation en vigueur pour l'accès aux plages à cheval ou avec mon chien (auprès des mairies).



Des oiseaux peuvent nicher sur le haut de plage entre mars et août. Je privilégie les chemins existant et le bas de plage pour m'y promener.



Je prends soin de ne pas dégrader les aménagements tels que les cages, enclos, ganivelles et poteaux qui protègent les habitats des oiseaux.



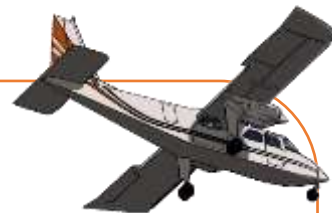
Je reste sur les sentiers balisés et je n'entre pas dans les zones délimitées par des fils lisses. Je ne laisse pas mon chien y pénétrer.



Si j'observe un groupe d'oiseaux posés sur l'estran ou en alimentation, je tiens mon chien en laisse ou je veille à ce qu'il ne coure pas après les oiseaux.



Je ne nourris pas les oiseaux, à terre ou en mer pour éviter de les rendre dépendant de l'homme et de favoriser un comportement agressif.



En survol embarqué, avec un aéromodèle, un drone ou un cerf-volant



En vol, je veille à connaître et respecter la réglementation. Je fais attention à la hauteur de vol de mon aéronef ou de mon drone. Trop bas, ils génèrent un stress pour les oiseaux.



Je ne survole pas les groupes d'oiseaux observés à terre ou en mer à basse altitude. Entre le 15 mars et le 15 août j'évite le survol des sites de nidification.



Si j'utilise un cerf-volant, je m'éloigne du haut de plage et je repère les groupes d'oiseaux pour ne pas m'en approcher et les effaroucher.

En planifiant un projet



Avant de mettre en place un projet sur la plage ou en mer, je réalise une évaluation des incidences pour identifier et éviter les impacts potentiels sur les oiseaux.



Je ne prévois pas d'évènement incluant une sonorisation ou de feu d'artifice à moins d'un kilomètre d'un site de nidification entre mars et août.



Lors d'une manifestation sportive, je prévois un parcours qui garantit le passage des participants et du public à plus de 300 m des sites de nidification.



Si je dois intervenir sur la plage ou l'estran, je choisis les heures autour de la basse mer pour laisser un espace de quiétude suffisant aux oiseaux en bas de plage.



A la pêche, **pour éviter les captures accidentelles d'oiseaux**

En tant que professionnel



Je prends connaissances des résultats de l'analyse des risques de porter atteintes aux espèces dans le site Natura 2000 et de leurs évolutions et je respecte les préconisations qui en sont issues.



Je m'engage à embarquer, en cas de sollicitation et si mon navire et mon activité le permettent, un observateur pour évaluer les captures accidentelles.



J'adapte mon éclairage à bord (vers le bas et seulement sur les postes de travail).

Je participe aux tests de dispositifs de réduction des captures accidentelles.

Pour tous pêcheurs



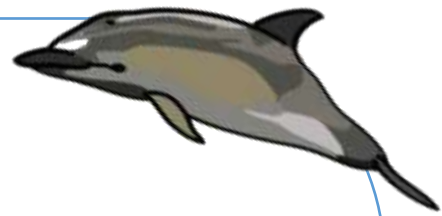
Je privilégie crabes et leurres comme appâts qui attirent moins les oiseaux que les sardines, anchois ou lançons.

Je ne mets pas à l'eau mon engin de pêche en présence d'un groupe d'oiseaux posés sur l'eau.

J'évite les rejets lorsque je mets à l'eau ou que je relève mes engins de pêche.

Si j'ai capturé accidentellement un oiseau, j'adopte les bons réflexes pour le libérer :





Les mammifères marins

Plusieurs espèces de dauphins, marsouins et phoques peuvent être rencontrées sur le littoral ligérien tout au long de l'année.

Ils évoluent isolés ou en petits groupes à la recherche de ressources alimentaires ou pour se reposer. On peut les observer proches de la côte comme au large.

Les mammifères marins participent à la régulation des écosystèmes marins. Grands prédateurs, ils maintiennent un équilibre dans les populations de poissons et de calamars. Ils apportent aussi, via leurs excréments, des nutriments dans les eaux de surface.



Grand dauphin. Mickaël Buanic OFB

Espèce fréquente en Atlantique, le Grand dauphin évolue près des côtes et parfois en milieu pélagique. Il mesure en moyenne 3 mètres à l'âge adulte. L'estuaire de la Loire externe est une zone régulièrement fréquentée par le Grand dauphin.



Dauphin commun. Benjamin Guichard OFB

Le Dauphin commun est abondant en Atlantique où il fréquente les zones côtières comme la pleine mer. On le trouve en bande de plusieurs individus. Son activité est diurne et s'organise autour de la prédation, la socialisation et les déplacements.



Marsouin commun. Lucas Vicente OFB

Le Marsouin commun est un cétacé côtier très discret, il ne s'approche pas des bateaux et fuit à la moindre alerte. Il se déplace le plus souvent isolé ou en petit groupe. Il utilise les émissions acoustiques pour se repérer et communiquer. Il peut remonter de plusieurs dizaines de kilomètres le long des grands fleuves. Il consomme des poissons benthiques qu'il trouve près des fonds marins.



Phoque gris. Lucas Vicente OFB

Le phoque gris se nourrit de poissons, pieuvres et calamars en mer, et utilise des zones terrestres comme reposoir, sites de reproduction et de mue. Il ne se reproduit pas face à l'estuaire de la Loire mais fréquente ses eaux pour s'alimenter. On peut l'apercevoir sur les îlots rocheux et bancs de sable.



Phoque veau marin. Benjamin Guichard OFB

Le phoque veau-marin est plutôt grégaire et sédentaire. Comme le phoque gris, il utilise des plages rocheuses et bancs de sable pour se reposer. Méfiant, il retourne à l'eau au moindre dérangement.



Je m'informe sur les périodes de présence et les zones fonctionnelles des mammifères marins :



Le plateau des Chevaux est une zone de reposoir potentielle des phoques (85)

Les mammifères marins peuvent être présents toute l'année

LES BONS REFLEXES A RETENIR



Parfois peu farouches, les mammifères marins sont des animaux sauvages dont le contact peut être dangereux. Ne pas chercher à les approcher.



Ne pas changer brusquement de vitesse et de trajectoire. Préférer rester à **distance des mammifères marins pour ne pas les déranger et risquer d'entrer en collision.**



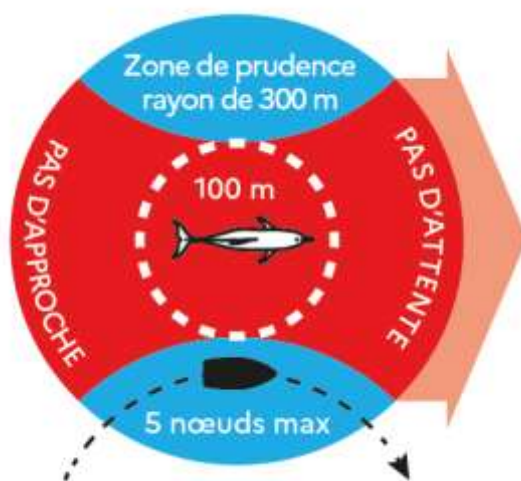
Prendre garde aux déchets qui pourraient se retrouver dans l'eau et piéger, blesser ou être ingéré par un mammifère marin.



En navigation, quelle que soit mon embarcation



- ✓ Je consulte les cartes de navigation ou l'application Nav&Co pour connaître la réglementation et les sites sensibles en mer.
- ✓ La réglementation m'interdit d'approcher les mammifères marins à moins de 100 mètres dans toutes les aires marines protégées. Par précaution, j'évite aussi de les approcher à moins de 300 m.
- ✓ En navigation, lorsque je croise des groupes de dauphins ou autres mammifères marins, j'adapte mon allure en évitant tout changement brutal de vitesse ou de direction, et je ne cherche pas à couper leur trajectoire ou à les suivre.
- ✓ En véhicule nautique à moteur (de type jet-ski) à proximité de mammifères marins, j'évite les accélérations et décélérations saccadées, sauts et rebonds sur les vagues qui génèrent de fortes variations de bruits sous-marins.
- ✓ Je ne navigue pas de front vers un individu ou un groupe de mammifères marins, je pourrais être perçu comme un potentiel danger.
- ✓ J'évite toute interaction directe avec les mammifères marins.
- ✓ Dans l'eau, à proximité des rochers où les phoques se reposent, je reste à bonne distance (au moins 300 m) pour ne pas les déranger.



A la pêche, pour éviter les captures accidentelles

En tant que professionnel



Je prends connaissances des résultats de l'analyse des risques de porter atteintes aux espèces dans le site Natura 2000 et de leurs évolutions et je respecte les préconisations qui en sont issues.



Je m'engage à embarquer, en cas de sollicitation et si mon navire et mon activité le permettent, un observateur pour évaluer les captures accidentelles.



Je participe aux tests de dispositifs de réduction des captures accidentelles.



Je contribue à l'amélioration des connaissances via le programme ObsMer (observations des captures en mer).



En promenade à terre



Si j'ai rencontré un animal échoué (phoques, dauphins...), mort ou vivant, je fais remonter l'information au Réseau National Echouage 05 46 44 99 10 (7j/7). Je n'interviens pas moi-même et je ne touche pas l'animal.

En planifiant un projet



J'évalue mes incidences sur l'environnement marin avant de planifier un projet en mer pour éviter mes impacts sur les mammifères marins.



Je prévois de vérifier l'absence de mammifères marins lorsque j'effectue des travaux responsables de nuisances sonores sous-marines.



Si j'observe des mammifères marins à proximité de la zone de bruit sous-marin, je stoppe l'activité jusqu'à leur départ. Si je ne le peux pas, je mets en place des mesures de réduction du bruit à la source.



Les poissons amphihalins

Ces poissons sont de grands migrants. Les poissons catadromes se reproduisent exclusivement en eau douce puis dévalent le fleuve pour passer l'essentiel de leur vie en mer.

Les reproducteurs remontent la Loire vers leur zone de frayères. Une fois suffisamment grands, les juvéniles rejoignent les eaux marines. L'estuaire de la Loire est un passage obligatoire pour ces animaux dont les populations françaises sont en danger.



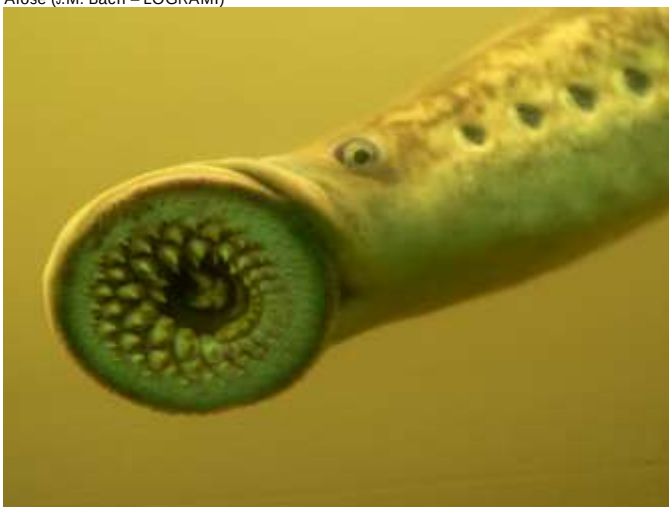
Saumon atlantique (J.M. Bach - LOGRAMI)

Les jeunes Saumons atlantique, appelés smolts, parcourent le fleuve au printemps pour déboucher dans l'estuaire de la Loire. Ils traversent ensuite l'Atlantique pour aller vivre au large du Groenland. Les géniteurs y rentreront de nouveau 1 à 3 ans plus tard.



Alose (J.M. Bach - LOGRAMI)

Les jeunes aloses arrivent en estuaire à l'automne. Elles restent sur les côtes Atlantique pour grandir. La migration de retour dans le fleuve des adultes reproducteurs se déroule de mars à juin.



Lamproie (J.M. Bach - LOGRAMI)

Les jeunes lamproies passent plusieurs années en rivière avant de dévaler le fleuve en automne-hiver. Elles vivent jusqu'à 4 ans en mer, dans les zones côtières, avant de revenir en eau douce entre novembre et mai pour s'y reproduire.

LES BONS REFLEXES A RETENIR

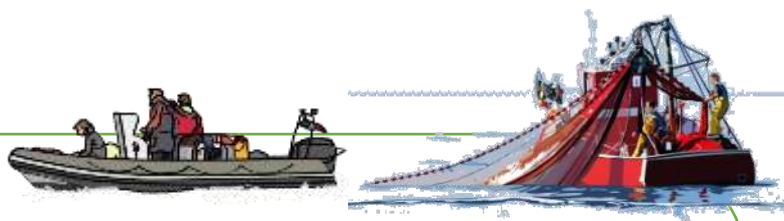


Respecter la réglementation de pêche aux poissons amphihalins.



Maintenir la continuité terre-mer.

En pêche, en estuaire et en mer



En tant que professionnel

- ☒ Je prends connaissance des résultats de l'analyse des risques de porter atteintes aux espèces dans le site Natura 2000 et je respecte les préconisations qui en sont issues.
- ☒ Je m'engage, en cas de sollicitation et si mon navire et mon activité le permettent, à embarquer un observateur pour mieux caractériser les captures accidentelles.

Pour tous pêcheurs

- ☒ Je prends connaissance de la réglementation sur la pêche des poissons migrateurs dans ma zone de pêche.
- ☒ En cas de capture accidentelle d'un poisson migrateur amphihalain, je prends soin de relâcher rapidement le poisson.
- ☒ Si je capture accidentellement un Esturgeon européen, j'améliore les connaissances sur ce poisson en danger critique d'extinction en le déclarant sur sturio.fr.

En planifiant un projet

- ☒ Je dépose un dossier d'évaluation d'incidences Natura 2000 aux services de l'Etat (DDTM) afin d'éviter de porter atteinte aux poissons amphihalains.
- ☒ Je conserve la continuité écologique en permettant aux poissons de migrer facilement de la mer à l'eau douce. Pour cela, je n'obstrue pas les accès aux cours d'eau. Si c'est inévitable, j'équipe les aménagements de passe à poissons.



Les milieux naturels

Les animaux marins trouvent dans leur milieu naturel les ressources nécessaires à leurs besoins d'alimentation, de repos, d'abri, de support et de reproduction. C'est pourquoi on appelle ces milieux des habitats.

Les habitats sont très variés et accueillent une multitude d'espèces différentes. Leur sensibilité aux dégradations dépend de leur structure et des espèces qui les composent.



Herbier zostère marine Emmanuel Donfut Balao



Alcyon (faune dressée) Benjamin Guichard OFB



Récif d'hermelles. Livier Schweyer OFB



Banc de maërl Benjamin Guichard OFB



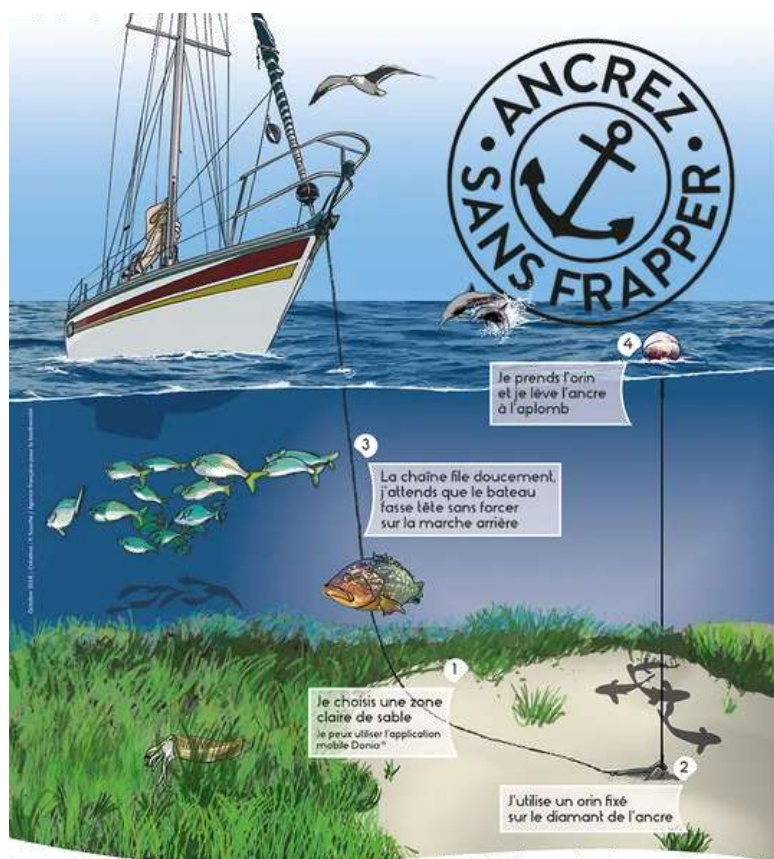
Laminaires. Emmanuel Donfut OFB



Macro-algues (Laetitia Beauverger OFB)

LES BONS REFLEXES A RETENIR

- ✓ **Limitier ses recours au mouillage forain, ils impactent les habitats marins par l'ancre mais aussi le ragage de la chaîne.**
- ✓ **Les dunes et les végétaux de haut de plage participent à la lutte contre l'érosion et la submersion marine. Pour ne pas les dégrader, éviter d'y circuler et d'y stationner.**
- ✓ **A la pêche, certains habitats construits par des espèces animales ou végétales sont particulièrement fragiles. Le mieux est d'éviter d'y introduire des engins de pêche.**
- ✓ **Bien planifier ses interventions en mer permettra d'éviter les impacts sur les habitats les plus riches en biodiversité et les plus sensibles. L'évaluation d'incidences Natura 2000 est là pour ça.**



L'objectif du Life Marha est de rétablir et maintenir le bon état de conservation des habitats naturels marins qui abritent une importante biodiversité et nous rendent de nombreux services : alimentation, protection du littoral, régulation thermique, production d'oxygène, ressources énergétiques et pharmaceutiques...

marha
marine habitats

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRES



Nav&Co



ET EN DETAILS...

A bord de mon bateau à moteur ou à la voile



Je consulte les cartes de navigation ou l'application Nav&Co pour connaître la réglementation et les sites sensibles en mer.



J'évite les ancrages et je préfère l'amarrage sur bouée, dans les zones de mouillages organisés.



Je suis vigilant lorsque je mouille l'ancre et j'évite de la traîner au fond. Si le courant et les conditions le permettent, je privilégie l'utilisation d'un orin permettant de relever l'ancre à l'aplomb du bateau sans labourer les fonds.



Si je dois utiliser un mouillage forain, je privilégie un mouillage sur une zone claire de sable.



En pêche, à pied, en estuaire et en mer



En mer, depuis le bord ou sur une pêcherie, si je souhaite pêcher, je me renseigne sur les espèces et tailles autorisées (sites internet des départements et préfectures maritimes).



Je veille à prendre connaissance et respecter les tailles minimales de captures, les espèces, périodes et quantités autorisées à la pêche. J'utilise des outils pour mesurer mes prises.



Pêcheur professionnel, je prends connaissances des résultats de l'analyse des risques de porter atteintes aux habitats marins dans le site Natura 2000 et je respecte les préconisations qui en sont issues.



En pêche, je ne dépose pas d'engin dormant sur un habitat sensible (forêt de laminaires, herbier de zostères, banc de maërl, récif d'hermelles).

A proximité d'un habitat sensible, je préfère une gueuse à une ancre pour stabiliser mon matériel de pêche.



Sur l'estran, je fais attention à ne pas piétiner les placages d'hermelles. Je ne pêche pas sur les récifs d'hermelles et je n'y introduis pas d'outil.



Je veille à ne pas arracher les brins d'herbiers de zostère, ni les piétiner. J'évite d'y utiliser des outils de pêche.



J'évite de retourner et de déplacer les blocs rocheux. Je les remets toujours en place pour préserver l'écosystème qui s'y est créé.



Lors de la cueillette de végétaux ou de la récolte d'algues, je prends soin de couper le brin sans arracher le pied de la plante. La cueillette est réglementée, je me renseigne sur les arrêtés d'autorisation en vigueur.





En plongée et chasse sous-marine



La plongée sous-marine de loisir est encadrée, je prends connaissance de la réglementation locale avant de pratiquer mon activité.



J'évite de jeter l'ancre sur les habitats sensibles et je privilégie les mouillages sur corps-morts.



En club, je privilégie l'installation de bouées de mouillage sur chaque site de plongée pour éviter l'ancrage destructeur de la flore et de la faune fixée.



En activité, je privilégie la gueuse à l'ancre.



Je suis vigilant à l'impact de mes palmes et de mon matériel sur les habitats marins. Pour cela, je veille à bien fixer détendeurs de secours, consoles et manomètres, afin qu'ils ne pendent pas et ne s'accrochent pas dans la flore et la faune fixées qu'ils endommageraient.



J'évite le contact avec plantes et animaux fixés. Ils sont fragiles, la multiplication des chocs les détruit.



J'observe sans toucher, sans prélever et sans nourrir les animaux marins.



Je laisse des rochers en place pour ne pas perturber l'habitat de nombreuses espèces, et je ne ramène rien en surface.



J'évite de fréquenter et d'emmener des groupes de plongeurs sur des sites abritant des espèces fragiles pendant leur période de reproduction.



Je me renseigne sur les zones, les périodes et les tailles de capture autorisées pour la chasse sous-marine (site des préfectures maritimes ou des départements).



En promenade à terre ou pour mettre à l'eau mon embarcation



A marée basse, je contourne les herbiers de zostères, les hermelles et les macro-algues, zones fragiles et importantes pour la biodiversité.



Je ne détériore pas les laisses de mer sur lesquelles s'alimentent de nombreux oiseaux.



J'emprunte les chemins établis pour éviter le piétinement répété des dunes, fragiles.



Sur un sentier littoral, je n'utilise pas de bâtons de marche, ou je leur mets un embout adapté, car leur impact répété fragilise le sol et accentue son érosion.



Je ne cueille pas les plantes du littoral, car elles participent au maintien du sable et constituent un habitat riche. Certaines sont protégées, leur arrachage est interdit.



En véhicule motorisé



Je prends connaissance de la réglementation : la circulation est interdite sur le domaine public maritime à l'exception de certaines activités professionnelles autorisées.



Si j'y suis autorisé, je respecte le cahier des charges pour accéder à mon site de travail.



J'emprunte toujours les mêmes chemins pour circuler.



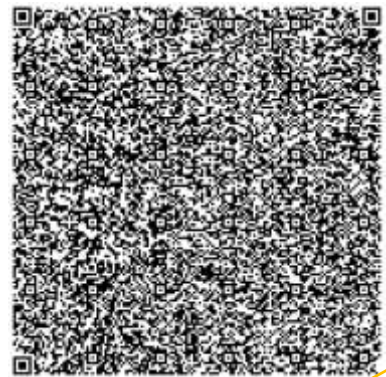
Je ne roule pas sur les habitats d'herbier de zostères naines ni sur les hermelles.



Je stationne en dehors des zones de végétation du haut de plage et j'évite d'y entreposer mon matériel.

En planifiant un projet ou un aménagement

- ☒ Je réalise une évaluation des incidences de mes projets (travaux, aménagements, manifestations, occupation du domaine public maritime) avec l'aide du gestionnaire du site Natura 2000.
- ☒ Je privilégie l'installation de corps morts sur les zones claires de sables, en dehors des habitats d'herbiers, de laminaires, de macro-algues, de maërl, d'hermelles et de faune dressée.
- ☒ Si la pose de corps morts sur ces habitats est indispensable, je les équipe de mouillage de moindre impact, évitant le ragage de la chaîne sur le fond.
- ☒ Lors de manifestations sportives, je préfère utiliser les repères existants plutôt que d'installer un balisage temporaire.
- ☒ Si je planifie un évènement avec du public, je prévois de communiquer sur la nécessité de ne pas piétiner le milieu dunaire et la végétation du haut de plage. Si besoin, je matérialise les zones de circulation et de stationnement.
- ☒ Je privilégie les solutions fondées sur la nature pour répondre à mes problématiques d'aménagement.
- ☒ Je prévois des aménagements n'augmentant pas l'artificialisation des sols et des fonds marins, réversibles, et privilégiant des matériaux écoresponsables.
- ☒ Je me renseigne sur la présence d'habitats particuliers à préserver.



La qualité et la préservation de l'eau



L'eau est le premier habitat des espèces marines. La dégradation de la qualité de l'eau impacte toute la chaîne trophique. La pollution de l'eau marine vient surtout de la terre et de la dégradation de l'eau douce qui arrive en mer.

La qualité de l'eau peut être impactée par l'apport en hydrocarbures, en pesticides, en métaux lourds, en matières organiques et en composés synthétiques.

LES BONS REFLEXES A RETENIR



Pour préserver les écosystèmes marins, on évite tout rejet en mer.



Moins de produits phytosanitaires, antifoulings et cosmétiques, **c'est toujours mieux.**



En bateau, en mer ou à terre



J'utilise préférentiellement des produits d'entretien et d'hygiène d'origine végétale et/ou éco-labellisés, et je limite les quantités utilisées.



Je respecte la réglementation et ne rejette rien en mer entre 0 et 12 milles nautiques. Selon mes possibilités, je peux installer des toilettes sèches, une cassette de récupération ou une cuve à eaux noires à bord.



Si mon bateau est équipé, je conserve mes eaux noires et les évacue au port grâce aux pompes de récupération des eaux usées.



J'utilise prioritairement les sanitaires des équipements portuaires qui sont reliés aux stations d'épuration, plutôt que ceux des bateaux.



Je prends soin d'éviter les débordements d'hydrocarbures lors de l'avitaillement. Si possible, je m'équipe de systèmes anti-débordement.



Je suis vigilant aux possibles fuites sur mon bateau. Si nécessaire, j'utilise des feuilles absorbantes hydrophobes pour absorber les hydrocarbures dans les eaux de fond de cale.



J'évite tout gaspillage de l'eau potable. Je m'équipe d'un stop-eau.



Je privilégie le rinçage de mon bateau à l'eau de mer pour réduire la vitesse de repousse de la mousse sur le bateau.



Si je dois effectuer des réparations ou un carénage à base de produits nocifs pour l'environnement, je le fais dans une zone réservée à cet effet. Je ne nettoie pas mon matériel de carénage dans les sanitaires du port mais toujours dans l'aire de carénage.



J'évite les peintures antifouling pour les bateaux mis à l'eau à la journée.



Pour limiter les risques de pollution et pour des raisons de sécurité, j'apporte mon matériel de signalement pyrotechnique périmé (fusées de détresse) dans les points de collecte réservés à cet effet (magasins d'accastillage).



Je déclare toute pollution en mer au CROSS au 196 ou sur le canal 16.



Pour la pratique des sports nautiques



Pour mon matériel, j'envisage les alternatives respectueuses de l'environnement : combinaisons et crèmes solaires biosourcées, planches recyclées, alternatives aux peintures antifouling ...



Je limite ma consommation d'eau pour le rinçage du matériel.



En promenade à terre



Je veille à ramasser les déjections de mon animal sur les plages et l'estran. Elles sont sources de pollution et peuvent véhiculer des pathogènes.



Aux douches de plage je n'utilise pas de produits cosmétiques qui peuvent polluer l'eau de mer. Je limite mon utilisation de l'eau douce.

Les déchets



Les déchets sont une forme de pollution de l'environnement marin. Les déchets matériels (qu'il s'agisse de macrodéchets ou de particules microscopiques) ont un impact négatif sur les écosystèmes marins. Ils représentent un risque d'étouffement et d'enchevêtrement pour les espèces marines, ils dégradent la qualité biologique des fonds marins, génèrent une pollution visuelle et un risque de biotoxicité pour les espèces qui pourraient les ingérer.

LES BONS REFLEXES A RETENIR



Ramasser les déchets présents en mer ou sur les **plages dès que c'est** possible.

Conserver ses déchets c'est éviter leur dispersion en mer, où ils pourraient impacter les animaux marins.

On évite la création de nouveaux déchets en utilisant des objets réutilisables et durables.



En bateau, en mer

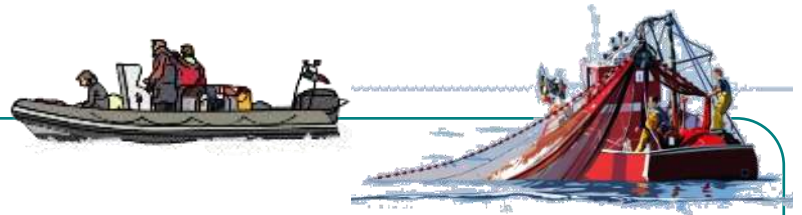


Je préfère les produits durables, réparables, rechargeables et réutilisables.

Je prends garde au risque d'envol des déchets. Je les place dans un contenant et/ou à l'intérieur du bateau.

Je conserve mes déchets à bord et les garde jusqu'à mon retour à terre pour les trier.

Je signale toute perte d'objet en mer au CROSS (par tel au 196, par VHF au canal 16).



En pêche, en estuaire et en mer



Je récupère les déchets collectés par les engins de pêche quand cela ne menace pas la sécurité de l'équipage.

A terre



Je ramasse les déchets que je trouve et je les jette dans des collecteurs adaptés.



Si j'organise une action collective de ramassage de déchets sur le littoral, je prévois un créneau autour de l'heure de marée basse, en dehors de la période de nidification des oiseaux du haut de plage. Je privilégie la saison entre septembre et février.



Les laines de mer ne sont pas des déchets mais un habitat marin riche en biodiversité. Je n'y retire que les matériaux d'origine humaine (plastique, polystyrène, caoutchouc, etc...).



Je laisse algues, coquillages, bois flottés et tout élément organique sur la plage.



Les sciences participatives



Je participe à l'amélioration des connaissances sur le milieu marin en transmettant mes observations :

En mer :

- Sur les animaux marins à OBSENMER (www.obsenmer.org)
- Fish & Click est un projet de sciences participatives qui vise à recueillir des données concernant les engins de pêche perdus ou abandonnés fishandclick.ifremer.fr

En plongée :

- Sur les espèces et habitats sous-marins à DORIS (www.doris.ffessm.fr)
- Ou dans la Base pour l'Inventaire des Observations Subaquatiques BioObs (bioobs.fr)

Sur le littoral :

- Sur la faune et la flore du littoral à BioLit (www.biolit.fr)
- Si je vois des animaux échoués ou blessés je contacte le Réseau National Echouage au 05 46 44 99 10
- Toute observation naturaliste sur le territoire métropolitain peut être transmise à Faune-France (faune-france.org)



J'indique les phénomènes d'eaux colorées sur le site (www.phenomer.org).



Comment devenir signataire de la charte Natura 2000 sur le site de l'Estuaire de la Loire externe ?

QUI ?

Tous les usagers du site Natura 2000 Estuaire de la Loire externe peuvent s'engager à respecter les bonnes pratiques écologiques en signant cette charte.

Dans le détail :

Toute personne physique ou morale, de droit public ou privé, peut adhérer à la charte Natura 2000, qu'il s'agisse d'individuels, ou de personnes regroupées en structure collective exerçant une activité professionnelle ou de loisir. Dans le cadre d'une structure, celle-ci doit veiller à informer ses adhérents des engagements auxquels elle a souscrit. Tous les engagements de la présente charte sont souscrits auprès du Préfet maritime de l'Atlantique.

COMMENT ?

L'adhésion se fait auprès des Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM) de Loire-Atlantique ou de Vendée en transmettant :

- Une déclaration d'adhésion à la charte Natura 2000 (CERFA n° 15278*01) remplie, datée et signée,
- Le formulaire de la charte, rempli, daté et signé, avec les engagements cochés,
- Une copie des documents d'identité.

Tous les documents sont accessibles sur le site estuaire-loire-externe.n2000.fr ou en DDTM.

POUR COMBIEN DE TEMPS ?

La charte est signée pour une durée de 5 ans.

Liens et contacts utiles

Réseau national échouages : 05 46 44 99 10 (7j/7).

Application Nav&Co :

Plus d'info sur les espèces et les habitats marins sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel : inpn.mnhn.fr

Cmonspot : concilier les sports de nature avec la préservation de la biodiversité sur www.c-monspot.fr



Site internet de Natura 2000 Estuaire de la Loire externe : estuaire-loire-externe.n2000.fr

Les services de l'Etat en Loire-Atlantique : www.loire-atlantique.gouv.fr

Les services de l'Etat en Vendée : www.vendee.gouv.fr